



COMPTE RENDU Assemblée Générale
de l'Association ELEPHANT BLANC
du 21 septembre 2013 à BORDEAUX

ORDRE DU JOUR

- I. Émargement de la liste des présents
- II. Désignation du Président et du Secrétaire de séance
- III. Approbation du Rapport moral
- IV. Approbation du Rapport financier et Approbation des comptes de l'exercice 2012
- V. Modification des statuts de l'association
- VI. Modification du Règlement Intérieur
- VII. Vote sur le Budget Prévisionnel
- VIII. Nouveaux projets
- IX. Fixation du montant de la cotisation et du parrainage
- X. Élection du Conseil d'Administration et des Membres du Bureau
- XI. Questions diverses

Nous remercions tout particulièrement Roger BARTHAS fondateur de l'association et président d'honneur d'avoir assisté à cette assemblée générale.

Roger nous fait un rappel historique de la création et du développement de l'association Eléphant Blanc.

I. Émargement de la liste des présents

Etaient présents : Roger BARTHAS et son épouse Vannah - Marie Laurence BON - Marielle GUILLON - Laurent MAZZAGGIO - Serge RIVIERE - Noëlle DULAURANS - Pascale GAUTIER - Morgane LOISEAU - Marie Odile CHEVALIER.

II. Désignation du Président et du Secrétaire de séance

Marie Odile Chevalier est nommée Présidente de séance
Serge Rivière est nommé Secrétaire de séance.

III. Approbation du Rapport moral

Voir le rapport moral de Marie Laurence Bon en pièce jointe.

Le rapport moral de la présidente est approuvé à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants.

IV. Approbation du Rapport financier et Approbation des comptes de l'exercice 2012

Rapport financier:

Voir tableau de synthèse des comptes 2012, année de transition entre l'ancien bureau et le bureau actuel. Nous avons une chute des recettes des dons et parrainages due à la crise économique mais surtout due à la confusion créée par l'ancienne présidente. En 2013, nous constatons que les recettes continuent à baisser. En 2014, nous devons donc mener des actions fortes pour reconquérir des anciens parrains et trouver des nouveaux adhérents.

Nous avons uniquement fait des dépenses pour le fonctionnement au quotidien des 2 orphelinats (nourriture, scolarité, santé, matériel ...), pour 2013, nous avons mené la même politique de dépense au vu de nos recettes. Globalement, nous avons un déficit de 9500€ pour 2012, pour l'exercice 2013 nous sommes sur la même tendance.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice de l'année sont approuvés à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants.

V. Modification des statuts de l'association

► Modification des statuts: siège social, conditions d'adhésion, membres votants, Conseil d'Administration.

Adopté à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants.

VI. Modification du Règlement Intérieur

► Le règlement intérieur est annulé:

Adopté à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants.

VII. Vote sur le Budget Prévisionnel &

VIII. Nouveaux projets

► Construction d'un nouveau bâtiment à Koh Kong : devis 12000\$, au vu de nos finances actuelles, au vu du nombre peu élevé d'enfants à l'orphelinat (20).

Projet rejeté.

► Politique de parrainage pour 2014: parrainage individuel uniquement sur Koh Kong pour les nouveaux parrains, poursuite des parrainages actuels sur Kien Kleang, création d'un parrainage collectif.

Proposition adoptée à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants.

► Action spécifique pour réduire les inégalités à Kien Kleang : le petit déjeuner, actuellement réservé à tous les enfants de moins de 16 ans, sera arrêté. Le budget petit déjeuner + fruits (4476\$ annuels) servira à acheter du riz et des fruits à tous les enfants quel que soit leur âge.

Pour l'instant, pas de changement pour l'argent de poche des enfants parrainés et pour les cours d'anglais si les parrains concernés continuent à les financer. Limiter au maximum les cadeaux individuels pour favoriser les cadeaux collectifs et courriers collectifs.

Proposition adoptée à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants.

► Création d'une maison d'accueil à Phnom Penh dont le but est d'accueillir les enfants majeurs des centres de Kien Kleang et de Koh Kong. Les jeunes volontaires devront avoir un projet professionnel et devront parrainer un petit de Kien Kleang, sous la forme d'un tutorat. Une charte fixant les droits et devoirs de chacun devra être élaborée.

Proposition adoptée à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants.

IX. Fixation du montant de la cotisation et du parrainage 2014

- Parrainage individuel : 26€/mois
- Parrainage collectif : minimum de 15€/mois
- Donateur: montant libre, devient adhérent à partir de 50€/an sauf pour les étudiants, les chômeurs et les bénévoles (10€/an).

Les parrains individuels ou collectifs sont adhérents de fait.

Proposition adoptée à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants.

X. Élection du Conseil d'Administration et des Membres du Bureau

► Élection des membres du Conseil d'Administration:

Sont élus à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants.

Roger BARTHAS, Noëlle DULAURANS, Norin CHAI, Valérie CHETBOUL, Laurent MAZZAGGIO, Pascale GAUTIER, Serge RIVIERE, Laurent MAZZAGGIO, Marie Laurence BON, Marielle GUILLON, Marie Odile CHEVALIER, Elisabeth RAILLON, Renaud BIONDI MAUGEY.

► Le Conseil d'Administration procède au vote pour élire le bureau:

Sont élus à l'unanimité par 32 voix sur 32 votants: Marie Laurence BON Présidente, Marielle GUILLON Vice Présidente, Marie Odile CHEVALIER Secrétaire, Elisabeth RAILLON Secrétaire Adjointe, Serge RIVIERE Trésorier, Renaud BIONDI MAUGEY Trésorier Adjoint.

XI. Questions diverses

► Rapport d'étude de Morgane:

Morgane, étudiante en anthropologie humaine, spécialiste en développement et humanitaire, a fait une étude sociale quotidienne continue de 3 mois sur les enfants de Kien Kleang.

Ce travail est basé sur les entretiens et l'observation de la logique sociale du fonctionnement de l'orphelinat qui montre que les enfants liés par groupes à une nounou, chacun sur un territoire défini dans l'établissement formant plusieurs communautés qui vivent dans un collectif global selon les critères Asiatiques.

Le parrainage individuel est important pour les enfants parrainés mais crée des inégalités avec les non parrainés et entre parrainés (argent de poche, sortie, cadeaux, cours d'anglais), entraînant des tensions qui peuvent aller jusqu'au rejet.

Les non parrainés ont moins de possibilités de s'ouvrir vers l'extérieur.

Ils ont le sentiment de ne pas "être vus" ni aussi bien intégrés aux activités de l'association, même s'ils y sont conviés en toute égalité.

Selon les enfants, les vecteurs favorisant les parrainages, sont : parler l'anglais, et être bien visibles par les visiteurs étrangers venant à l'orphelinat. Une autre dérive est de glisser vers un marchandage affectif : "un peu d'affection pour un peu d'argent" avec des peurs de révéler leur situation familiale réelle (ex. le fait d'avoir leurs parents).

En conclusion de cette étude, les nouvelles orientations d'EB sont définies :

Retourner aux priorités, et mettre en place des solutions pour désengorger l'orphelinat et établir un système plus harmonisé, juste et égalitaire pour tous.

Réinscrire la micro-société de Kien Kleang dans un système national, il nous apparaît urgent de retrouver et renforcer les anciennes valeurs des statuts de l'association EB.

Des pistes se dessinent pour un changement progressif du système actuel par :

- L'orientation vers un parrainage collectif avec des aides individuelles pour un projet spécifique (professionnel ou d'étude), des bourses d'étude ou post parrainage.
- Une aide au retour en famille.
- La création d'une maison d'accueil pour les étudiants majeurs.

► Suite au conflit qui nous oppose à l'ex présidente, nous avons engagé une procédure en justice, une audience est prévue le 03 décembre au TGI de Paris, Renaud représentera EB.

► La nouvelle adresse du siège social d'EB sera 12 rue du Languedoc, 33290 BLANQUEFORT (adresse du trésorier).

Marie Laurence BON

Serge RIVIERE

Marielle GUILLON